Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213301674-20211206-211206-03-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 07/12/2021
Affichage : 08/12/2021

DEPARTEMENT DE LA GIRONDE

ARRONDISSEMENT DE BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE DE FLOIRAC

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FLOIRAC

Objet
Autorisation d'engager de liquider et de mandater des dépenses d'investissement, des subventions de fonctionnement et des participations dans l'attente du vote du budget primitif 2022

LE NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE EST DE :

33

Séance du 6 décembre 2021

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 30 novembre 2021 s'est réuni à 18 Heures sous la présidence de M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.

Etaient présents : Alexandre BOURIGAULT, Nathalie LACUEY, Jean-claude GALAN, Andrée COLLIN, Martine CHEVAUCHERIE, Didier IGLESIAS, Hélène BARBOT, Jean-Michel MEYRE, Régis DESCLAUX DE LESCAR, Hervé DROILLARD, Nadine GRENOUILLEAU, Christophe BAGILET, Vincent BUNEL, Olivier SAILHAN, Ahmed ASFOR, Muriel SOLA, Kamel MEHERZI, Justine ADENIS, Cédric JUIF, Monique FRENEL, Catherine ARNOLD, Jonathan SINSOU, Séverine CASTAGNET, Alexandre LEDOUX, Patrick DANDY

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Mme DURLIN à M. GALAN – M. CAVALIERE à Mme COLLIN
Mme SABI à M. ASFOR - Mme BIJOUX à M. BOURIGAULT –
Mme BONNAL à M. JUIF – Mme PROUHET à Mme LACUEY
M. CALT à M. SINSOU

M. MEYRE Jean-Michel a été nommé secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que pour permettre le bon fonctionnement des services, il est proposé, conformément à l'article L1612-1 du Code général des collectivités territoriales d'autoriser l'engagement, la liquidation et le mandatement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Il est entendu que les opérations faisant l'objet d'autorisations de programmes disposent de crédits de paiement 2022 régulièrement votés.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213301674-20211206-211206-03-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 07/12/2021
Affichage : 08/12/2021

Vu le Code Général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L 1612-1 et L2311-7 ;

Vu l'avis de la Commission Finances, Ressources Humaines, Administration Générale, Démocratie Participative, Agenda 21 réunie en date du 23 novembre 2022 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

AUTORISE le versement des subventions suivantes :

Centre communal d'action sociale	1 200 000 €
Club municipal de Floirac	150 000 €
Centre social	100 000 €
Grand projet de Ville (GIPGPV)	14 000 €
Total	1 464 000 €

AUTORISE, dans l'attente du vote du budget primitif pour 2022 l'ouverture en section d'investissement des crédits suivants :

Natures - Hors opérations		BP 2021 + DM (Hors RAR)	Crédits ouverts dans l'attente du BP 2022
	TOTAL	**4 051 138,06 €**	**1 012 784,52 €**
20	**Immobilisations incorporelles**	**219 363,06 €**	**54 840,77 €**
2031	Frais d'études	219 363,06 €	54 840,77 €
204	**Subventions d'équipement versées**	**712 610,00 €**	**178 152,50 €**
2041511	Biens mobiliers, matériel et études	11 832,00 €	2 958,00 €
204172	Bâtiments et installations	82 000,00 €	20 500,00 €
20421	Biens mobiliers, matériel et études	600,00 €	150,00 €
20422	Bâtiments et installations	15 000,00 €	3 750,00 €
2046	Attributions de compensation d'investissement	603 178,00 €	150 794,50 €
21	**Immobilisations corporelles**	**2 494 005,00 €**	**623 501,25 €**
2113	Terrains aménagés autres que voirie	325 000,00 €	80 000,00 €
2128	Autres agencements et aménagements	393 373,00 €	157 501,25 €
21311	Hôtel de ville	72 249,84 €	10 000,00 €
21312	Bâtiments scolaires	20 000,00 €	10 000,00 €
21318	Autres bâtiments publics	507 452,68 €	179 500,00 €
2135	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	170 000,00 €	30 000,00 €
2151	Réseaux de voirie	40 000,00 €	1 000,00 €
2152	Installations de voirie	70 000,00 €	10 000,00 €
21533	Réseaux câblés	15 000,00 €	3 500,00 €
21538	Autres réseaux	313 760,00 €	78 000,00 €
21568	Autres matériels et outillages d'incendie et de défense civile	69,48 €	9 000,00 €
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	78 100,00 €	10 000,00 €
2182	Matériel de transport	62 000,00 €	2 000,00 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	5 000,00 €	1 000,00 €
2184	Mobilier	110 000,00 €	2 000,00 €
2188	Autres immobilisations corporelles	312 000,00 €	40 000,00 €
23	**Immobilisations incorporelles**	**625 160,00 €**	**156 290,00 €**
2312	Agencements et aménagements de terrains	625 160,00 €	

AUTORISE M. le Maire à faire procéder aux engagements, liquidations et mandatements des dépenses correspondantes en fonction des nécessités rencontrées en début d'exercice

DIT que les crédits seront inscrits au Budget primitif 2022 en section d'investissement aux comptes récapitulés dans le tableau ci-dessus.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
033-213301674-20211206-211206-03-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 07/12/2021
Affichage : 08/12/2021

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
POUR EXTRAIT CONFORME :
A la Mairie de FLOIRAC, le 7 décembre 2021

Nombre de votants : 33
Suffrages exprimés : 32
Pour **: 32**
Contre :
Abstention : 1 M. LEDOUX

Le Maire,
Jean-Jacques PUYOBRAU